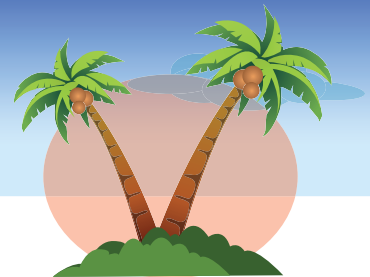


**ALERTE
ROUGE!**

Pour mieux profiter de vos vacances...

fiche conseil n° 7 / 17



les morsures d'animaux

Conduite à tenir

Morsures de mammifères

- Nettoyer la plaie avec du savon et un antiseptique
- Montrer la plaie à un médecin (vaccination, sérum antirabique)
- Surveiller l'apparition de rougeurs, gonflement, douleur, chaleur ou la présence d'un écoulement
- S'assurer d'une vaccination à jour contre le tétanos

Morsures de serpents

- Mettre la victime au repos en évitant tout effort (pour éviter la dispersion du venin dans l'organisme)
- Rechercher les signes de morsures (2 impacts dus aux crochets, œdème, vomissement...)
- Alerter les secours médicalisés
- Appliquer une compresse désinfectante
- Surveiller la victime
- Ne jamais utiliser un aspi venin !



- Attention aux réactions allergiques ! Surveiller la victime pendant les 24h qui suivent
- Vérifier la protection antitétanique (vaccinations)
- Toujours consulter un médecin en cas de doute !



Fédération Française
de Sauvetage et de Secourisme
28 rue Lacroix - 75017 Paris
Tél : 01 46 27 62 90
@ : national@ffss.fr
Site : www.ffss.fr

**ALERTE
ROUGE!**

